



Historique du Comité populaire  
Saint-Jean Baptiste  
p. 2

Ce journal est  
**GRATUIT!**

Coalition régionale pour le droit  
au logement  
p.4

## Évincés, 12 mois par année

Par Mathieu Houle-Courcelles

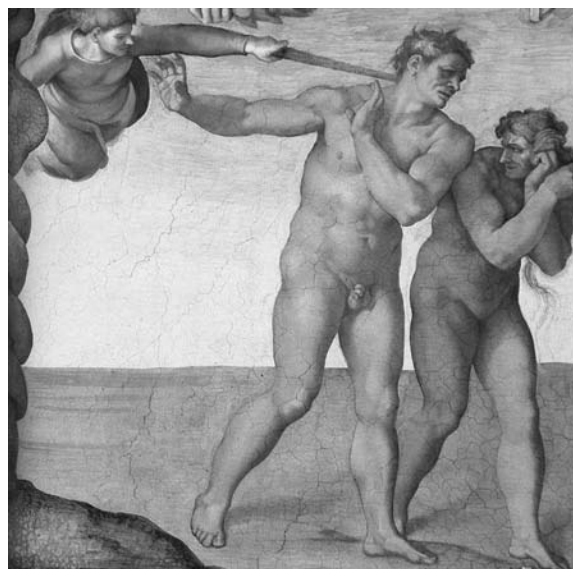
La crise du logement a jeté beaucoup de monde à la rue le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Les médias ont rapporté les cas de ces hommes, de ces femmes, de ces familles aux prises avec les aléas de la crise... pour ensuite les oublier une fois l'automne venu. Même chose de la part des politiciens et technocrates : les mesures d'urgence prévues par la Ville pour venir en aide à ces « sinistrés » ont pris fin le 15 septembre dernier. Résultat, on a peu parlé des locataires qui, pour une raison ou une autre, ont perdu leur logement après cette date. Or, la pénurie de logements et les augmentations de loyer ont accentué la pression sur les locataires, tant et si bien que les comités logement sont aujourd'hui submergés d'appels à l'aide venant de locataires qui sont toujours à la recherche d'un toit.

Cette situation n'est pas étrangère à la multiplication des évictions pour non-paiement de loyer. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : au cours de l'année 2001-2002, plus de 36 000 demandes de résiliation de bail pour ce motif ont été déposées à la Régie du logement. Ces statistiques ne rendent pas compte de toutes les évictions illégales ou de celles faites « à l'amiable ». La demande de logement est tellement forte actuellement qu'on voit des propriétaires traîner des locataires devant la Régie pour une dette de... 60 \$!

Soyons clairs : le problème du retard et du non-paiement de loyer est d'abord et avant tout dû à un appauvrissement généralisé des locataires. Nous consacrons au logement une part de plus en plus importante de nos revenus. Cette situation est particulièrement difficile pour les ménages les plus pauvres. Alors qu'en 1982, les ménages à faible revenu consacraient en moyenne 30 % de leurs revenus à se loger, ce chiffre est passé à près de 40 % au milieu des années 90. Pour un ménage locataire sur quatre, cette proportion dépasse les 50 %. Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral sont en bonne partie responsables de cette situation. Il suffit de penser aux coupures à l'aide sociale, aux restrictions à l'assurance emploi, aux frais d'assurance médicaments, au sous-financement de l'éducation post-secondaire, à la pénurie de logements sociaux, à l'absence d'un véritable contrôle des loyers pour s'en rendre compte. Pourquoi les différents paliers de gouvernement continuent-ils de se renvoyer la balle tout en refusant obstinément de prendre leurs responsabilités pour combattre l'appauvrissement des locataires? Aurai-ils un parti pris pour les propriétaires?

### La misère des riches

Alors que le marché locatif rapporte chaque année la rondelette somme de sept milliards de dollars, les associations de propriétaires



montent chaque année sur leur cheval de bataille préféré : les-méchants-locataires-mauvais-payeurs. Pour venir à bout de ce « fléau », tout y passe : il faut saisir les chèques d'aide sociale, passer au peigne fin la vie des locataires, accélérer le processus d'éviction... alors que celui-ci est déjà l'un des plus courts devant la Régie! Pour faire pression sur les locataires et le gouvernement, la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) lançait en 1999 une attaque frontale contre le droit au maintien dans les lieux. Dès le 2 du mois, des proprios se présentent devant la Régie pour se plaindre du retard des locataires. Le 21, cette plainte se transforme en demande de résiliation de bail pour non-paiement de loyer.

Pas étonnant qu'avec une telle politique de « tolérance zéro », la Régie soit littéralement submergée de demandes d'éviction et que le gouvernement considère la possibilité d'accélérer leur traitement pour désengorger ses services. Si l'on écoutait les propriétaires, la procédure d'éviction se ferait par voie express : le locataire aurait 10 jours pour contester une plainte déposée contre lui, à défaut de quoi l'éviction aurait lieu sans même devoir se présenter devant les régisseurs. De quoi donner aux proprios toute la latitude voulue pour évincer des locataires quand bon leur semble.

Il serait bon de rappeler aux propriétaires et à ceux qui veillent à leurs intérêts quelques petites notions d'économie. Seraient-ils sots au point d'ignorer qu'on n'investit pas de l'argent sur le marché sans prendre des risques? Que dans un système capitaliste, les pertes sont non seulement prévisibles mais inévitables, qu'il s'agisse de louer des logements ou de vendre des oranges?

Or, comparées à d'autres formes d'investissements, les pertes encourues par les propriétaires sont minimales. Bon an, mal an, les proprios perdent 85 millions de dollars en loyers impayés, soit à peine 1,2% de l'ensemble des revenus générés par le marché locatif. Qui plus est, une étude récente publiée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) révèle

Suite d'ÉVINCÉS en page 4

## À qui appartiennent les Fêtes?

Par Martin Dufresne

Si on n'écoute que la télévision, la réponse est claire : les Fêtes appartiennent à Canadian Tire, Simons, Place Laurier, Labatt et tutti quanti. Quoi qu'on achète, ça aura toujours l'air « cheap » en comparaison des mille et un objets et faux besoins dont ils nous bombardent au rythme de 50 commerciaux à l'heure. On n'a qu'à sortir notre cash ou notre carte et... endette-toi, Baptiste, c'est le temps des Fêtes!

Par contre, si on écoute la tradition, les Fêtes appartiennent bien sûr à la religion catholique, riche héritière d'un dieu si bon d'être venu nous racheter. Jésus est même bien gentil de laisser tous ces infidèles qui ne l'ont même pas crucifié profiter de sa fête pour prendre un break avec nous.

Les églises ont beau être vides, personne n'a l'indélicatesse de tourner la page, et l'Église peut garder ses milliards et protéger ses pédophiles sans être importunée par les droits et les besoins du vrai monde.

### Et si on s'écoutait, nous? Si on se réappropriait les fêtes?

Il y a des moments où c'est presque ça qui se passe dans notre quartier. Cherchez un peu...

Un restaurant végétarien qui succède à un pub, juste à côté de chez un boucher... Même atmosphère accueillante. En face un bar où la patronne chante et un resto tunisien où on fume la « chicha ». Surréaliste!

Un souper communautaire en musique aux couleurs de l'automne où les enfants se font servir des Rêves en Stock et où on porte aux adultes des chandelles, au son des musiques gitanes de Bazirca.

Une « université populaire » - l'U-POP - inventée de semaine en semaine par celles et ceux qui en ont envie, sans frais de scolarité et sans examens, où les punks côtoient les intellectuels.

Un souper de solidarité annuel - avec prix de présence - auquel vous invitent les gens qui tiennent à bout de bras des organismes bien informés où on connaît vos problèmes et lutte à vos côtés pour les résoudre.

Chacune de ces fêtes commence habituellement dans le cœur d'une organisatrice (merci Michèle, Chantal, Suzanne, Claude...). Elle se poursuit dans la tête et les bras des bénévoles qui prennent en charge telle tâche, amènent leurs proches et leurs musiques, proposent quelque chose d'original, s'amuse à préparer la salle, restent à la fin pour remettre un peu d'ordre.

Les fêtes qu'on se réapproprie sont de moins en moins enfumées, alcoolisées et pénibles. J'y ai même vu des gens danser cet automne. On voit de plus en plus grand, les enfants trouvent leur place et leurs forces, le décor s'embellit d'occasion en occasion. De nouvelles amitiés se tissent et la

Suite de FÊTES en page 3

# Historique du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste [1<sup>ère</sup> partie]

Le mouvement de citoyens qui a donné naissance à l'actuel Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est apparu dans les années 60, alors que la haute-ville de Québec s'apprêtait à changer radicalement. À l'époque, l'Administration municipale aspirait à donner à la cité un nouveau visage empreint de progrès et de modernité, et se lança dans de grands projets de développement économique. Ces projets allaient à l'encontre du bien-être des citoyens, et plus particulièrement des citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste. D'abord Mouvement Saint-Gabriel, puis Comité de citoyens Saint-Gabriel, le Comité Populaire Saint-Jean-Baptiste n'a pas cessé de se battre, depuis sa création, pour que le quartier soit à l'image de la population et non à l'image des grandes corporations.

La Ville voulait faire de la colline parlementaire une véritable cité administrative. Cette décision engendra une recrudescence de la spéculation sur les terrains, la concentration des bâtiments entre les mains de quelques propriétaires, l'augmentation de la circulation automobile. La destruction planifiée des habitations força nombre de personnes à quitter leur logement et leur quartier : 50 % des logements furent détruits entre 1966 et 1976! D'après le recensement de 1971, la très grande majorité des résidents, soit 88,8 %, étaient des locataires à faible ou à moyen revenu.

Il fallait absolument préserver le caractère populaire du quartier et c'est ce qui incita des résidents à réagir. La première lutte concernait la rue Saint-Gabriel, alors menacée de démolition par la Ville de Québec qui désirait y construire un boulevard. Contrecarrer les projets de la Ville prit beaucoup de temps. La Ville avait en effet racheté la majeure partie des logements en vue de les raser. Les citoyens réussirent d'abord à conserver leurs baux jusqu'en 1977, puis à faire rénover les maisons, et enfin à obtenir que cette por-

tion de quartier soit préservée. La rue Saint-Gabriel ne serait pas rasée!

Le Mouvement Saint-Gabriel, issu de cette lutte, prit forme rapidement. Ses grandes orientations étaient décidées au cours des assemblées générales et il comptait différents comités de travail. Le Mouvement visait principalement à préserver les logements à loyer modique dans le quartier et à promouvoir des formes alternatives de développement, bref à conserver la vocation résidentielle de Saint-Jean-Baptiste. Ses membres estimèrent alors que les logements à loyer modique, et plus particulièrement les coopératives d'habitation, étaient le meilleur moyen de se réapproprier collectivement les logements tout en s'assurant de leur qualité et de leur accessibilité. Grâce aux actions concrètes du Comité Saint-Gabriel, la coopérative d'habitation Saint-Gabriel vit le jour.

## Le comité de citoyens

Le Mouvement Saint-Gabriel devint le Comité de citoyens Saint-Gabriel à la fin des années 70. Il devenait alors indépendant de la coopérative du même nom. Le groupe entendait préserver un environnement urbain qui serait à l'image des résidents du quartier, environnement que les projets de la Ville et des compagnies immobilières s'évertuaient à compromettre. Ainsi, dans les années 70, la compagnie Charlebec, aidée de la Ville, entendait construire derrière le Grand Théâtre, entre les rues Claire-Fontaine et Turnbull, trois tours de luxe comprenant bureaux et logements. Le comité de citoyens s'opposa farouchement à ce projet qui non seulement allait se faire sur le dos de la population, mais qui risquait de plus de donner le ton à d'autres compagnies : notamment la Trizec corp., qui projetait une tour de 35 étages, et Atlific, qui envisageait de construire une tour de 16

étages sur le site de l'îlot Berthelot.

Un énorme mouvement d'opposition au projet Charlebec a alors vu le jour. Trois mille résidents ratifièrent une pétition et 20 groupes populaires apportèrent leur appui au comité qui organisa 2 manifestations. Malheureusement, le complexe Saint-Amable fut néanmoins construit en 1979. La Ville avait donné son aval au projet de la compagnie et choisi de ne pas respecter les requêtes des citoyens qui tentaient de protéger l'un des derniers espaces verts du quartier.

## Les années 80

La décennie 1980 ne fut pas de tout repos pour le comité de citoyens. Les projets menaçant le caractère résidentiel et populaire du quartier ne finissaient pas de débouler : entre les intentions de la Ville de créer un tunnel piétonnier sous l'autoroute Dufferin et le désir du propriétaire du Classique de convertir son immeuble en hôtel, la construction d'autres tours (par exemple les phases 3 et 4 de Place Québec) s'annonçait. Faire opposition à ces projets allait demander un travail acharné aux militants du comité de citoyens Saint-Gabriel. La plupart de ces luttes, dont les plus célèbres sont sans doute celles de l'îlot Berthelot et du parc Scott, se sont cependant soldées par des victoires pour les résidents du quartier.

## L'îlot Berthelot

La lutte pour conserver l'îlot Berthelot ne serait pas une victoire aujourd'hui si les résidents de ces deux quadrilatères ne s'étaient pas battus sans relâche pendant plus de deux décennies. L'histoire commence dans les années 1970. Après avoir acquis les terrains de l'îlot, la compagnie Atlific annonce ses projets de

*Suite d'HISTORIQUE en page 10*

## ERRATUM

Dans le dernier numéro (novembre 2002), nous avons oublié d'indiquer que les photos de la manif en page 1 et du squat en page 7 sont de Michaël Pineault. Toutes nos excuses au photographe.

## "Pour les passionné(e)s de bon chocolat!"



Choco-Musée Érico  
634, rue Saint-Jean  
Faubourg Saint-Jean-Baptiste  
524-2122

WWW.CHOCOMUSEE.COM

*Érico*  
CHOCOLAT FRAIS

## Un nouveau comité circulation

Par Bernard Caron et Alain Lalancette

Le dossier circulation ayant été considéré comme une priorité à la dernière assemblée générale annuelle du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, l'organisme vient de former un nouveau comité. En matière de circulation, deux secteurs seront privilégiés en cours d'année, soit le site environnant les coopératives d'habitation du Bon-Pasteur et les abords de l'école Saint-Jean-Baptiste. Dans ce dernier cas, notre action consistera d'abord à appuyer le collectif qui a déjà entrepris une démarche afin de faire abaisser la limite de vitesse sur les rues Saint-Jean et d'Aiguillon.

Les questions relatives à la circulation soulèvent toute la problématique de la mixité des fonctions (résidentielle, commerciale, etc.) et de l'équilibre entre elles. Or, selon nous, il importe de maintenir et de renforcer la fonction résidentielle afin de préserver la qualité de vie des résidents. De plus, cette problématique doit être envisagée d'un point de vue plus global, qui tienne compte de l'aménagement urbain. Ainsi, la prolifération des bars à proximité des zones résidentielles entraîne du vandalisme nocturne, du bruit et perturbe le sommeil de nombreuses personnes; quant à la vitesse automobile excessive, elle met en danger la sécurité des piétons (enfants, personnes âgées, etc.). Il faudrait donc revoir l'aménagement de quelques rues et refaire certains tracés de circulation. Il faudrait également détourner et interdire la circulation de transit dans les zones résidentielles, et limiter la vitesse là où cela s'avère nécessaire.

Évidemment, le comité est ouvert à toutes les suggestions et compte agir à l'égard d'autres problèmes de circulation qui pourraient lui être rapportés. À cet effet, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous vous invitons également à vous engager au sein du comité.

# Un Centre-Famille résolument tourné vers la communauté... et l'avenir !

Par Robin Couture

**L'assemblée générale du Centre Famille Haute-Ville du 22 novembre dernier a confirmé certaines choses : premièrement, que les membres désirent, après une première année et demie d'activités plus que satisfaisante, renforcer davantage les liens de solidarité qui existent déjà avec les groupes et les gens de la communauté; deuxièmement, que la situation financière plutôt précaire du Centre Famille n'affecterait en rien l'extraordinaire engagement des parents membres, bien au contraire. Aujourd'hui le temps est venu d'afficher clairement notre volonté de maintenir l'existence du Centre et de faire connaître cette volonté par plusieurs, sinon tous les moyens possibles!**

L'assemblée du 22 novembre a permis de faire le point sur la première année et demie d'activités du Centre Famille. Le rapport d'activités, depuis l'ouverture du Centre en mai 2001, fut présenté devant une vingtaine de parents membres et de membres de soutien. Programmation variée, botin de références pratiques, fêtes appréciées, groupe d'achats alimentaires efficace et, pour finir, participation exceptionnelle : toutes les activités qu'entreprend le Centre semblent se transformer en or. Métaphoriquement, s'entend. Car malgré qu'on puisse difficilement imaginer comment les activités du Centre pourraient aller mieux tellement elles vont bien, le manque de financement récurrent fait que son existence est menacée.

Bien que l'incertitude financière plane, les membres ont décidé de regarder vers l'avenir et de s'ouvrir encore plus vers la communauté. Ils ont adopté quatre priorités d'actions : assurer l'avenir financier du Centre Famille Haute-Ville ; augmenter l'engagement des parents dans la prise en charge du Centre ; promouvoir cette ressource et ses services auprès des familles de la haute-ville, notamment auprès de celles aux prises avec des problèmes de pauvreté et d'isolement ; développer et consolider nos activités éducatives s'adressant aux parents et aux enfants. Une cinquième priorité s'est ajoutée. Elle vise à favoriser l'engagement de la communauté dans la réalisation des autres priorités d'actions du Centre Famille.

Les discussions laissaient présager que ces priorités devraient se réaliser dans des pratiques très concrètes. Ainsi, l'assemblée proposa la création d'un projet d'échanges entre des personnes âgées de la communauté et des enfants du Centre Famille. Ensuite, en plus de vouloir favoriser un engagement encore plus grand de tous et toutes - par exemple dans le nouveau comité de communication qui pourra assurer la production d'un journal, de tracts, etc. -, les membres ont souhaité la mise sur pied d'un volet plus communautaire qui permettrait la tenue de conférences et d'ateliers le soir avec des représentants des groupes communautaires du milieu, comme le Bureau d'animation et d'information sur le logement (Bail), les AmiEs de la Terre ou le Comité populaire Saint-

Jean-Baptiste. Enfin, l'élection d'un nouveau comité de parents ayant la tâche, entre autres, d'assurer une bonne coordination entre les nouvelles activités et celles déjà en place, a clôturé cette assemblée résolument tournée vers la communauté et vers l'avenir.

**Contre l'inquiétude financière : vive le Comité pour la sauvegarde!**

La seule ombre au tableau est la situation financière précaire du Centre Famille, et ce, malgré les efforts soutenus de ses employéEs et des parents du Centre Famille. En effet, après une première année d'existence assurée par le Fonds de lutte à la pauvreté, le Centre se retrouve avec un manque à combler d'environ 25 000 \$. Des démarches sont en cours, notamment auprès de la Régie régionale, de la députée provinciale du comté de Taschereau (Agnès Maltais) et de fondations privées. Le Centre Famille a déjà fait ses preuves en réussissant à dénicher plus de 60 000\$. De ce montant, environ 5 000 \$ proviennent de l'autofinancement, c'est-à-dire des parents, ce qui est exceptionnel et peu banal pour un groupe communautaire famille.

L'avenir financier est précaire mais tous les espoirs sont permis. Il est dorénavant clair pour nous que le manque à gagner ne pourra être comblé que par un travail politique auprès des instances gouvernementales pour combler les

besoins financiers de l'année en cours et assurer un financement récurrent dans un avenir rapproché. Il faut se faire entendre!

En ce sens, le Comité pour la sauvegarde du Centre Famille a été mis sur pied le 20 novembre dernier. Ce comité, sous l'égide du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, est composé de militants du Comité populaire, de membres du Centre Famille et de personnes des quartiers centraux qui ont tous à cœur la survie du Centre Famille Haute-Ville. Au cours de cette première réunion, ce comité de sauvegarde a décidé qu'il fallait d'abord organiser une vaste campagne d'information afin de sensibiliser la population à l'importance du Centre. Plusieurs moyens seront mis en œuvre pour mener cette campagne, qui se veut à la fois d'information et de pression : porte-à-porte, émissions de radio, tracts, conférence de presse et, si nécessaire, manifestations et autres actions. Plusieurs sont prêtEs à prendre les moyens de leur ambition pour assurer la survie du Centre. (Si vous êtes intéresséEs à y participer ou pour information : Comité populaire, 522-0454.)

L'hiver s'annonce tout sauf calme au Centre Famille. Pendant que nous mettons en place de nouvelles activités (ateliers parents/enfants Clés magiques, conférences, etc.) et entreprenons le démarrage du Service d'échanges local (SEL), le gouvernement menace de transférer les organismes communautaires famille (OCF), comme le Centre Famille, au ministère de la Famille et de l'Enfance sans nous donner de modalités ni nous consulter auparavant! Heureusement, les OCF s'organisent et se solidarisent. Mais ça, c'est une autre histoire. On s'en reparle! Turlututu!

## Lettre d'une maman

J'exerce LE plus ancien métier du monde, le plus difficile aussi et le plus important, j'en suis convaincue. Je suis Maman. Je prends soin de deux marmots, tous les jours, du matin jusqu'au soir, et ensuite, du soir jusqu'au matin. Mon but est de réussir, dans environ quinze ans, à lâcher dans la nature deux adultes heureux et autonomes. C'est un défi quotidien. Je ne suis pas toute seule, je suis bien chanceuse. Tous les soirs, le papa revient partager tout ça avec moi. Je suis très heureuse, je dirais même comblée par la vie. Parfois tellement comblée que je suis submergée. Parce que même s'il est vrai que ma fille fait de superbes dessins, qu'elle est craquante quand elle chante, qu'elle est affectueuse et intelligente, que mon fils de trois mois à peine a le plus beau sourire de bébé et qu'il est un ange, il y a des moments, que dis-je des journées, où je donnerais tout ce que j'ai pour ne pas avoir à jouer une trentième partie de cache-cache, pour ne plus entendre un seul autre « pourquoi ? », pour pouvoir garder un chandail propre plus de quinze minutes, pour pouvoir discuter d'un sujet plus élaboré que le dernier épisode de Caillou. J'adore ce que je fais. Je reste à la maison par choix, mais à ce que je sache, il n'y a pas encore de syndicat pour les parents à la maison, alors par moment, les petits « boss » ambitionnent un peu.

Quand j'ai eu ma fille, il y a trois ans, et que j'avais des journées vraiment dures, la seule issue était de marcher la ville entière. Mais depuis plus d'un an, il y a tout près de chez moi un endroit où l'on m'accueille avec plaisir. Un endroit conçu exprès pour ceux et celles qui, à 7 h le matin, ont déjà pris un café, fait la vaisselle de la veille et deux casse-tête des Télétubbies. Ça n'ouvre pas à midi, non non, ça ouvre à 8 h 30. Dès cette heure, Natalie, Diane et Robin sont là pour accueillir les petites familles qui ont des joies et des peines à partager. Tous les jours, le Centre Famille Haute-Ville (Turlututu!) offre un bon café, une oreille compatissante, un moment de répit à celles et ceux qui élèvent les adultes de demain. C'est pas rien.

Dans un local génial et chaleureux qui fait la grande joie des enfants, je peux m'asseoir avec d'autres grandEs qui vivent essentiellement les mêmes hauts et bas que moi et parler tranquillement, pendant que ma fille sort tous les jouets et choisit ceux qu'elle ramènera à la maison plus tard. C'est le bonheur. C'est essentiel. J'ai rencontré là-bas des gens qui sont devenus des amis, et qui aident ma famille à s'épanouir. Je trouve au Centre Famille exactement ce dont j'ai besoin, c'est-à-dire le sentiment d'être « normale », de faire quelque chose d'important et d'avoir le droit de trouver ça dur. On peut y être chaotique, envahissantE. On m'y ouvre la porte et on m'aide avec la poussette. Pas de soupirs de désespoir si ma fille crie et se roule par terre, ni de regards outrés si j'allait mon fils. Jamais de jugements ; que des échanges, de l'accueil et un amour gigantesque pour la famille. Si cette place n'existait pas, ce qui était le cas jusqu'à l'été 2001, il faudrait l'inventer.

Le seul hic dans cette belle histoire, c'est que le Centre Famille n'est peut-être pas là pour rester. La situation financière est très précaire. Et même si les parents membres et les employéEs se démenent pour ramasser des fonds, sans un financement de base récurrent, cette ressource, qui répond à des besoins essentiels tels que briser l'isolement des familles et donner du répit aux parents à la maison, ne pourra probablement pas survivre. Ça c'est bien triste. Triste comme marcher une ville entière quand tout ce dont on a besoin, c'est de s'asseoir devant un bon café, avec quelqu'un qui comprend vraiment ce que l'on vit.

Cléo Samson

### Suite de FÊTES

collectivité se renforce de chaque nouveau visage qui vient chercher de belles complicités.

Si les Fêtes nous coûtaient moins cher, ranimeraient moins de vieilles blessures et nous apporteraient de vraies joies, s'en trouverait-on plus mal? Osons...

Surveillez les petites annonces de votre journal... et ne manquez pas la prochaine fête!

C'est une des richesses du quartier.

# Hausses de loyer : la CORPIQ induit le public en erreur

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) invite les propriétaires et les locataires à ignorer l'avis de la Corporation des propriétaires immobilier du Québec (CORPIQ) concernant les augmentations de loyer. Comme l'affirme elle-même la CORPIQ, l'ensemble des facteurs influençant la hausse des loyers ne sont pas encore connus. Ils ne seront connus qu'au mois de janvier et seront précisés par la publication des indices d'augmentations de loyer de la Régie du logement. En 2002, ces indices avaient été publiés le 22 janvier.

Par ailleurs, comme le souligne la Régie du logement, il n'y a pas de taux fixe et unique pour les augmentations de loyer. On doit tenir compte de la variation des revenus et des dépenses particulière à l'immeuble où se trouve le logement. Rappelons également qu'un propriétaire ne peut augmenter un loyer sans l'envoi, dans les délais prescrits par la loi, d'un avis indiquant la hausse demandée et le délai d'un mois dont dispose le locataire pour refuser l'augmentation proposée.

Contrairement à quelques corporations de propriétaires, le RCLALQ ne se réjouit pas de l'actuelle crise du logement. Il s'inquiète des hausses importantes de loyer constatées ces deux dernières années dans les grands centres urbains du Québec malgré l'existence de la Régie du logement. En attendant un véritable contrôle des loyers, le RCLALQ invite les locataires à refuser toute hausse de loyer abusive.

# Une coalition régionale pour le droit au logement

Par Frédéric Gosselin

À la suite de la crise du logement de juillet dernier, cinq groupes communautaires oeuvrant dans les domaines de l'habitation locative et de l'aide aux itinérantEs ont décidé d'unir leurs forces afin d'agir plus efficacement face aux instances municipale, provinciale et fédérale. Cette initiative regroupe le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur, le Bureau d'animation et d'information logement (BAIL), le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le Comité logement d'aide aux locataires ainsi que le Regroupement d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec.

La Ville de Québec veut mettre de côté les acteurs de première ligne en matière de défense des locataires et de l'habitation. Pour preuve, il n'est pas encore clair que les autorités municipales voudront rencontrer, dans un avenir rapproché (espérons avant juillet 2003), les groupes de première ligne. Voilà une raison de plus pour se réunir et créer un réel rapport de forces dans le contexte de la crise actuelle. Il est impératif que des organismes communautaires soient des intervenants majeurs pour défendre les droits et améliorer les conditions de vie des locataires.

## La région de Québec détient le plus bas taux d'inoccupation!

Le 26 novembre dernier, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a publié des statistiques qui nous font craindre le pire pour juillet 2003. Selon l'étude, la région métropolitaine de Québec ne disposerait que de 257 logements vacants sur un total de 75 742 logements. Quel beau record! 0,3 % : c'est la première fois au pays qu'un taux d'inoccupation descend aussi bas. Nous devons rendre grâce à ces multiples programmes de construction, d'achat-rénovation, d'accessibilité à la propriété ainsi qu'aux mesures d'urgence, tout aussi inefficaces les uns que les autres pour la région de Québec. En 1994, lorsque le gouvernement fédéral était sous le régime de Mulroney et du Parti conservateur, les groupes de défense des droits de locataires criaient haut et prédisaient une crise nationale du logement. Eh! bien, nous sommes dans la m... jusqu'au cou et ce sont les

groupes de première ligne comme les comités de citoyens qui doivent maintenir le cap sur une revendication déjà connue, mais à laquelle les autorités font toujours la sourde oreille : 8 000 logements sociaux par année, dont la moitié en HLM, cé tu clair!

Ces nouveaux chiffres apportés par la SCHL alimentent les discussions dans le milieu de l'habitation. D'un côté, les groupes de défenses des locataires, avec en tête le FRAPRU et le Regroupement des comités de logements et d'associations de locataires du Québec (RCLALQ), sont outragés de voir comment les trois paliers gouvernementaux, et en particulier le fédéral, interviennent inefficacement pour mettre fin à cette crise. Ils réclament la construction immédiate de logements sociaux, et une vaste de campagne d'information sur le maintien dans les lieux et sur la contestation des hausses de loyers.

De l'autre, les propriétaires, appuyés par leur association (CORPIQ), affirment qu'ils bénéficient d'un retour du balancier. La fameuse loi économique de l'offre et de la demande profite à ces derniers; et même si les loyers ont augmenté depuis les trois dernières années dans la région de Québec, les propriétaires clament haut et fort que c'est au Québec que les loyers sont les plus bas, comparativement à d'autres provinces du pays.

Des gens de bien, comme les constructeurs en habitation et l'Institut économique de Montréal, interprètent la dégradation de la situation et la baisse du taux d'inoccupation par le fait que la construction de logements qui se loueront en moyenne 500 \$ par mois n'est pas rentable. Selon eux, les investissements dans la construction de copropriétés ou d'appartements de luxe sont plus lucratifs. Ils mettent aussi la faute sur la réglementation trop poussée au Québec. Les constructeurs réclament des mesures fiscales qui leur seront favorables à eux.

La SCHL, à l'occasion de sa sortie publique du 26 novembre, a posé l'observation suivante : l'exode rural (la migration vers les centres urbains) amène un flux continu de nouveaux ménages locataires. À

Suite de SEL à la page 11



**BLOC**  
QUÉBÉCOIS

*La période des Fêtes est un temps de réjouissances et de retrouvailles  
mais surtout un temps  
de partage et d'entraide.*

*À toute la population des quartiers  
Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch,  
je souhaite un très joyeux Noël  
et une Bonne Année 2003!*

**Christiane Gagnon**  
**Députée de Québec**

320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209  
Québec (Québec) G1K 8G5  
Tél.: 523-6666 Téléc.: 523-6672  
Courriel: gagnoc1@parl.gc.ca

## Suite d'ÉVINCÉS

que deux propriétaires sur trois n'ont jamais eu de problèmes de non-paiement de loyer... Et pourtant, on continue de stigmatiser les locataires « fautifs », de s'en prendre aux assistés sociaux, aux chômeurs, aux familles monoparentales, aux travailleurs et aux travailleuses à faible revenu, comme si les gens d'affaires payaient toujours leurs comptes rubis sur l'ongle, comme si les corporations ne faisaient jamais faillite dans le monde merveilleux de la libre entreprise. Il y a dans cette société deux poids, deux mesures : une justice pour les riches, une autre pour les pauvres.

## Notre réponse

Nous ne pouvons plus rester les bras croisés devant la multiplication des évictions. La situation actuelle est totalement injuste, puisque les locataires ne peuvent faire valoir aucun motif pour excuser ou expliquer le non-paiement du loyer. Pourtant, nous savons fort bien qu'avec la précarisation du travail, les mises à pied sauvages, la bureaucratie d'État, nous ne pouvons pas toujours avoir, le premier du mois, l'argent nécessaire pour payer tout ce qu'il nous faut acheter pour survivre. Parfois, c'est la bouffe qui manque, parce qu'il fallait payer le loyer. Parfois, c'est le loyer qui manque, parce qu'il fallait payer les frais de scolarité...

C'est pourquoi le Bureau d'animation et information logement, de concert avec le RCLALQ et d'autres groupes de défense de droits de la région de Québec, a décidé de faire de cette question une priorité. Notre intervention se fera sur plusieurs plans. Nous devons combattre l'argu-

mentaire des propriétaires, lequel a un effet dévastateur dans l'opinion publique et rend très difficile toute évolution des mentalités. C'est la première étape à franchir si nous voulons obtenir un assouplissement de la loi pour qu'un locataire puisse faire valoir les motifs qui expliquent le retard ou le non-paiement de son loyer. Le régisseur pourrait alors rendre une décision qui tienne compte du caractère temporaire ou exceptionnel de cette situation, mais également du préjudice causé à un locataire qui se ferait expulser de son logement pour ces raisons.

Mais un changement législatif ne règlera pas tous les problèmes. La pauvreté restera entière tant et aussi longtemps que nous ne changerons pas l'organisation économique de la société. Cela ne doit pas nous empêcher de mener des luttes concrètes pour améliorer nos conditions de vie. Les locataires qui se retrouvent à la rue n'ont présentement nulle part où aller. Il faut obtenir pour tous les ménages évincés du relogement de qualité, dans leur milieu de vie. Il faut obtenir des logements sociaux, de manière à garantir un toit à tous et à toutes, peu importe leurs revenus. Il faut s'organiser, ici, maintenant, pour combattre les évictions (légalles ou sauvages), pour arriver à se débarrasser de ce fléau qui frappe des dizaines de milliers de personnes, 12 mois par année.

Vous souhaitez participer à cette campagne d'information et de mobilisation? Contactez la permanence du BAIL (523-6177) pour obtenir plus d'information sur les activités du Comité d'action sur les évictions.

# Consultation de la Ville de Québec : LE DOLLAR CULTUREL?

Par Stéphane Robitaille

Maintenant qu'ont eu lieu les fusions municipales, la Ville de Québec est en consultation afin de se doter d'une nouvelle politique culturelle. Les termes « culture populaire », « fête de quartier », « art engagé » et bien d'autres sont absents de son document, mais on y retrouve à foison les « bénévolat », « partenariat », « clientèle » ou encore des expressions telles que « facteur de cohésion et d'intégration des individus à la société », « bonifier l'offre en tourisme culturel » et même « rentabilité du dollar culturel ».

Rien de bien étonnant ici, compte tenu des orientations passées de l'ancienne administration municipale. Malgré tout, il faut tout de même réagir car cette politique veut ni plus ni moins qu'« établir un cadre d'action précis, solidement appuyé sur des valeurs et des priorités politiques de ceux et celles qui dirigent la Ville de Québec ». Bref, c'est à cette aune qu'on jugera bon d'augmenter enfin la subvention allouée à notre Fête du Faubourg ou qu'on préférera tout donner une fois pour toutes au Carnaval d'été Kellogg's-Molson Dry (pour une culture sans arrière-goût?).

Un document qui ratisse large – de la sauvegarde du patrimoine à la formation dans le domaine des nouvelles technologies – mais dont on peut néanmoins tirer quelques constats.

## Bénévolat

Si je n'ai rien contre le bénévolat en soi, en faire l'apologie pour le domaine culturel m'apparaît tout de même un peu choquant. Combien de ces « bénévoles » ont réellement choisi leur situation? Il faut commencer par pouvoir subvenir dignement à ses propres besoins avant de se donner dans l'allégresse. À cet égard, nulle mention, dans le projet de politique, de la pitoyable condition économique de la grande majorité des artistes de notre belle ville. Pas plus d'ailleurs que de leur exode massif vers Montréal pour arriver à s'en sortir. « Quel type de soutien souhaitent les bénévoles ? » demande naïvement le document. Je répondrai simplement : un salaire!!!

## Mondialisation

On trouve bien, perdu au milieu du projet de politique, un éclair de lucidité : « [La capitale] n'échappe pas aux phénomènes émergents de la mondialisation, de l'explosion des nouvelles technologies de communication, de l'accélération du mouvement de concentration des méga-entreprises et de l'émergence et de l'hégémonie de la loi du marché. » Mais on propose ensuite, pour toute solution, de « sensibiliser les générations montantes à la culture d'ici », ce qui est bien peu de chose en regard des multiples pages consacrées à la culture comme « levier économique ». Marchandisation de la culture et *cheap labor* (bénévolat forcé) sont pourtant des ingrédients clés de la mondialisation décriée plus haut.

## Cent fois sur le métier...

Peut-être que l'intention n'est pas si mauvaise. Mais un travail sérieux demanderait de tout reprendre du début, en commençant par dresser un portrait complet et chiffré de la situation actuelle. Ne pas oublier d'engager dans cette démarche les acteurs du milieu, notamment l'ensemble des artistes et pas seulement la catégorie discriminatoire des « professionnels ». Ensuite, ne pas faire preuve d'excès de positivisme et tenir compte de tous les irritants pour élaborer un nouveau projet de politique qui, lui, deviendrait un point de départ valable pour une consultation rigoureuse.

Pour finir, je ne peux m'empêcher de souligner l'ironie : l'illustration en couverture du document représente l'une des charmantes colonnes Morris qu'on retrouve un peu partout au centre-ville. Rappelons que la Ville de Québec a octroyé un monopole, pour l'affichage sur ces colonnes, à la compagnie Affiche-Tout qui charge ensuite un « gros bras » pour ses services. Pendant ce temps, la police de Québec colle des contraventions aux artistes moins fortunés qui n'ont d'autre choix que de s'annoncer illégalement sur nos poteaux de téléphone.

En attendant que le « dollar culturel » remplace le dollar canadien, les gens intéressés peuvent se procurer le projet de politique culturelle en contactant leur bureau d'arrondissement.

## Les consultations se suivent mais...

Par Stéphane Robitaille

Difficile de juger la valeur d'un processus de consultation avant son aboutissement, mais il semble cette fois-ci que la Ville veuille honnêtement prendre en compte notre opinion sur le réaménagement du parc Lucien-Borne. Une enveloppe de 500 000 \$ est réservée pour le réaménagement en question, ce qui ouvre assez large le champ des possibles.



Invité à la dernière réunion du comité de suivi pour ce dossier, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste aura donné son point de vue sur différentes questions. Entre autres, nous demandons un éclairage qui rendra les lieux plus sécuritaires en soirée, l'installation de récipients spéciaux pour récupérer les seringues usagées qui pullulent dans ce secteur, des espaces couverts pour pique-niquer, l'agrandissement des terrains sportifs et un aménagement permettant de rendre praticable en hiver le sentier reliant les côtes Sherbrooke et Salaberry. Aussi, il apparaît que l'idée de transformer une bonne partie de cet espace à vocation familiale en « parc à chiens » aura définitivement frappé un os.

Il ne reste maintenant à la Ville qu'à trouver les budgets pour s'attaquer à cette horrible bâtisse qu'on surnomme le centre « Lucien-Morne »...

## Le travail légiféré

Par calvaire01

Le projet de loi 143 vient d'être déposé à l'Assemblée nationale. Il vise à renouveler les lois qui régissent le travail. Déjà plusieurs organisations se sont prononcées sur cette réforme.

« De façon générale, les organisations syndicales et les groupes de défense des travailleurs et des travailleuses précaires se sont montrés satisfaits du projet de loi. [...] Parmi les points que ces organisations considèrent comme des avancées significatives, on retrouve : la protection de la loi aux travailleuses et travailleurs qui gardent ou prennent soin d'enfants, de personnes âgées ou handicapées; les dispositions sur les absences pour maladie, accident et pour responsabilités familiales; l'amélioration des mesures concernant les congés fériés; les différentes dispositions relatives au salaire, dont le droit au salaire minimum pour les travailleurs agricoles; les propositions relatives aux domestiques résidant chez leur employeur; les mesures prévues en vue de favoriser davantage la conciliation du travail avec la vie personnelle et familiale ; les mesures qui prévoient un recours spécifique pour les victimes de harcèlement psychologique au travail. »

C'est ainsi que l'Itinérant électronique résume la position générale des organisations

syndicales et sociales. Mais plusieurs absences sont aussi déplorées. Le Conseil permanent de la jeunesse souligne entre autres que cette nouvelle législation ne prévoit rien contre les clauses de disparité de traitement et pour améliorer le sort des jeunes travailleurs et travailleuses. Au bas de l'échelle est déçu de l'absence de mesures efficaces qui permettent une égalité de traitement pour les salariéEs précaires par rapport aux salariéEs moins précaires. Il va sans dire aussi que le Conseil du patronat du Québec, un de nos ennemis de classe, dénonce cette législation parce qu'elle « ne prend aucunement en compte les considérations des entreprises du Québec et les répercussions sur les coûts et l'emploi », voire qu'elle menace la rentabilité des entreprises, c'est-à-dire le portefeuille gonflé de nos exploités et exploiteuses.

Mais évidemment, le travail dans une société capitaliste demeurera toujours précaire et laborieux, de la précarité de notre rapport de dominés et du temps passé à laisser filer les heures de notre vie au profit de ceux et celles qui capitalisent notre temps pour faire fructifier leurs profits. Bref, tant que durera le travail capitalisé, les capitalistes en sortiront gagnants.

Vous trouverez les articles de l'Itinérant électronique sur le site : <http://www.itinerant.qc.ca>

La chaleur et la sympathie sont de rigueur

À un cheveu de chez vous!

Chantal,  
Vicky  
et  
Marie-Line

**motus**  
coiffure

Voulez-vous du bien à vos amis(es)?  
2 coupes pour le prix d'une et demi

391 St-Jean, Québec. Téléphone 523-6522

Joyeuses  
Fêtes

# Souper du Fonds de solidarité

Par Lyne Voyer

C'est le vendredi 29 novembre qu'a eu lieu le souper-bénéfice annuel du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec dans le but d'amasser du financement pour les groupes populaires de Québec. Plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'appel, ce qui constitue toutefois une participation un peu plus faible que les années précédentes. La soirée fut une bonne occasion de rencontrer les membres et militants des autres groupes et d'écouter l'excellent chansonnier Roger Genois.



Le Fonds de solidarité permet à plusieurs groupes populaires de garder un peu d'autonomie financière. Ainsi, ces groupes peuvent mener des activités et des luttes non pas selon la volonté des pouvoirs politiques, mais bien selon celle de leurs membres. Les groupes constituant le Fonds de solidarité sont les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ), l'Association de défense des droits sociaux du Québec Métro (ADDS-QM), le Comité des citoyenNEs du quartier Saint-Sauveur, le Bureau d'animation et d'information logement (BAIL), le Groupe de défense des droits des détenuEs (GDDQ), le Journal Droit de Parole (Communication Basse-Ville), Radio Basse-Ville (CKIA 88,3 FM) et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

# Restaurant Orange bleue Une coopérative de travail dans le quartier Saint-Jean-Baptiste

Par Frédéric Jomphe

**Le restaurant coopérative de travail Orange Bleue se veut un endroit chaleureux et convivial où l'on peut venir se détendre en prenant un bon café équitable et biologique, en dégustant des mets végétariens de qualité et en buvant une bière de la Barberie. En soirée, le restaurant est animé d'activités socio-culturelles des plus dynamiques telles que vernissages, conférences, soupers spectacles, etc.**

La coopérative accueille des gens de tous âges, sensibles aux causes humanitaires et soucieux de prendre un bon repas. Par ses prix abordables, le restaurant vise une clientèle autant travailleuse qu'étudiante.

L'Orange Bleue est située au 526, rue Saint-Jean, en plein cœur de Saint-Jean-Baptiste. Nous avons choisi ce quartier car on y retrouve une vie communautaire et militante des plus actives.

Trois membres fondateurs ont mis sur pied la coopérative de travail : Frédéric Jomphe, ancien coordonnateur de la J.O.C. (Mouvement de défense des droits des travailleurs et travailleuses non syndiqués); Karine Fillion, qui exerce l'art du service depuis plus de dix ans et a goûté à la vie coopérative lorsqu'elle

était membre du comité d'animation de la coopérative d'habitation Le Pentagone; Steve Trahan, qui a fait partie de la coopérative de solidarité Café Humani'Terre comme membre travailleur et chef cuisinier. L'équipe sera complétée de quatre autres employés.



## Quelques médailles et un prix citron

La coopérative de travail Orange bleue remet une médaille d'or à la Coopérative de développement régional (CDR), et en particulier à Élaïne Rochon (Conseillère en développement coopératif) pour son aide précieuse et ses services professionnels hors du commun.

Une médaille d'argent est remise à nos parents et amiEs pour les encouragements et l'aide indispensable, sans lesquels la coopérative n'existerait pas.

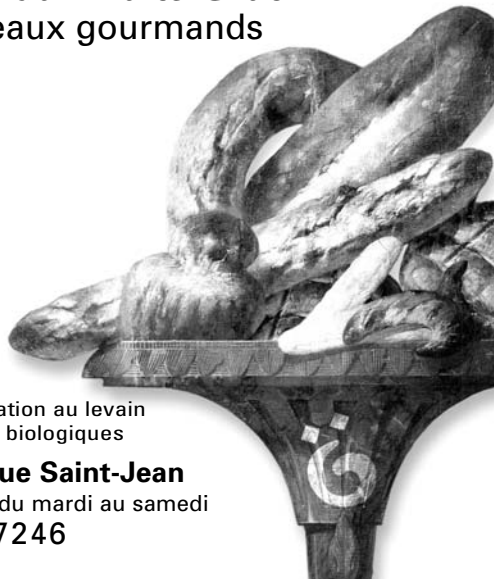
Une médaille de bronze est remise à la gague du café Humani'Terre, qui nous a inspiré dans la concrétisation de l'idée de l'Orange bleue.

Enfin, l'Orange bleue ne peut s'empêcher d'octroyer un prix citron à la Caisse Populaire Desjardins qui a refusé de nous assurer (après nous avoir accordé un prêt) en prétextant que nous vendrions des boissons alcoolisées... Vive la coopération!!!

## LE PAÏNGRÜEL

Pour un Noël gargantuesque !

Brioche La Tentation des Fêtes  
Pain aux fruits Grûel  
Cadeaux gourmands



Panification au levain  
Farines biologiques  
375 Rue Saint-Jean  
ouvert du mardi au samedi  
522-7246

## LE RETOUR D'IVY ET REGGIE

Par Stéphane Robitaille

Ivy et Reggie ont disparu il y a quelques années, laissant plein de monde en manque car ils sont trop rares les pushers de poésie pas coupée, non diluée, ni inféodée ni radio-phoniquisée mais pure, vraie, authentique. Heureusement, ils sont de retour, désormais accompagnés non pas par un pied, mais par deux pieds tapageurs surmontés de l'excellent harmoniciste André Daneau.

Ivy et Reggie n'ont pas changé : ils demeurent résolument engagés, engageants, décapants et souvent même décadents. Ils sont toujours protégés des dieux, des vrais, des seuls qui existent : Gauvreau bien sûr, mais aussi Giguère, Leclerc, Miron, Vanier et bien d'autres d'ici ou d'ailleurs. Sans oublier un Richard Desjardins aimant bien s'occuper des espèces menacées, et qui écrivait à propos du duo : « Un vrai cadeau de la vie. Un choc d'autant plus fort que je ne les connaissais pas. [...] Je leur souhaite ce qu'ils

méritent : un profond succès. À nous tous d'en hâter l'échéance... » Et d'ailleurs, pour ce faire, ils ont réalisé un disque que si vous l'avez pas mais que vous aimez la chanson à texte digne de ce nom, y vous manque un morceau...

Mais c'est avant tout en spectacle qu'il faut entendre Ivy et Reggie gratter leurs guitares et nos bobos, foutre une autre claque sur la gueule de cette société

qui n'arrête pas de le chercher, péter les boutons sur le bout de la langue qui empêchent de turlutter et, surtout, ceux entre nos deux oreilles qui empêchent de penser. Armés de guitares et tambours, ils vous assènent des chansons à têtes chercheuses, chargées à bloc, qui sont une formidable invitation à l'insurrection généralisée.



Bref, c'est à surveiller : Ivy et Reggie se produiront bientôt près de chez vous, pour pas cher (que ce soit au Sacrilège, au Bal du Léopard, à L'Autre Caserne ou ailleurs). Attachez votre cerveau avec de la broche et grand bien vous fasse!

**MUSIQUE DU FAUBOURG**  
623 rue St-Jean, Québec, (tel/fax) 529-4848

- Disques compacts et cassettes neufs et usagés
- Instruments de musique Cordes de guitare à prix réduit
- Taxes incluses sur tout en magasin

achats  
vente  
échange

Consultez nos produits sur Internet  
[musiquedufaubourg.com](http://musiquedufaubourg.com)

# Le SEL :

## Parce qu'ensemble on peut tout faire

Encore peu connu, le système d'échanges local (SEL) ne prétend pas remplacer en totalité le système actuel, mais désire simplement créer de nouveaux rapports sociaux en favorisant la solidarité, les relations humaines, l'échange direct entre les gens, la réalisation et la valorisation des qualités et des compétences des personnes qui habitent nos communautés. Le SEL du Faubourg vise à créer un réseau autonome de solidarité et d'entraide, à expérimenter l'échange de services sans que l'argent et le profit soient au cœur de l'activité, ainsi qu'à développer les compétences des personnes et les forces de notre milieu. Un SEL, ça se veut une solution de rechange au système économique ambiant, le capitalisme, qui entraîne individualisme, anonymat et recherche du profit à tout prix.

Le SEL du Faubourg est une initiative de résidents des quartiers centraux avec le soutien de quatre groupes du milieu, soit le Centre Famille Haute-Ville, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le Comité de pastorale sociale du quartier Saint-Jean-Baptiste et le CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières. La première réunion visant à mettre sur pied le SEL du Faubourg a eu lieu le 11 mars 2002. Depuis, le comité provisoire a réfléchi à une structure de fonctionnement et a conçu différents documents, comme le guide de fonctionnement, la régie interne, le contrat d'engagement, etc. De plus, un logo et une affiche promotionnelle sont en voie de réalisation. Le fonctionnement du SEL

du Faubourg devra être entériné par l'assemblée de fondation, c'est-à-dire par ceux qui feront vivre le réseau, le 1<sup>er</sup> mars prochain.

Les grands principes de fonctionnement du SEL correspondent à ceux d'autres systèmes d'échanges locaux implantés un peu partout dans le monde. Le SEL, c'est un peu comme du troc; on échange un service contre un autre, quel qu'il soit, tous les services ayant la même valeur. En gros, le SEL fonctionnera grâce à une monnaie virtuelle : le temps. C'est-à-dire que les services se calculeront en heures. Chaque membre aura ainsi un compte qui comprendra un plafond et un plancher d'heures accumulées.

### Le SEL, concrètement

Ça vous semble un peu abstrait? Disons qu'une membre, professeure de français retraitée, désire recevoir un service, par exemple de l'aide pour démarrer son petit jardin biologique. Elle se réfère au bottin des services, transmis aux membres tous les quatre mois au cours des assemblées de membres, pour trouver quelqu'un qui possède cette compétence. Les deux membres s'entendent sur les modalités de l'échange : le moment, le matériel que la dame devra fournir, etc. Une fois le service rendu, notre jardinier bio recevra un reçu qu'il devra remettre au service de gestion du réseau pour comptabiliser les heures. Si la rencontre a duré trois heures, il aura trois heures en banque, et pourra recevoir trois heures de services de n'importe qui du réseau d'échanges. Notre nouvelle jardinière

en herbe aura quant à elle reçu trois heures de service. Elle devra rendre ces trois heures, par exemple en aidant un nouvel arrivant dans le quartier à apprendre le français, ou pourra accumuler ses heures, jusqu'à concurrence de dix, pour recevoir un plus gros service. Justement, elle aurait besoin d'aide dans quelques semaines pour peindre son appartement... Un échange de services au SEL, c'est aussi simple que ça!

### Devenir membre du SEL

Vous voulez devenir membre ou en savoir davantage? Rien de plus facile! Il suffit de vous présenter à l'assemblée de fondation, le 1<sup>er</sup> mars prochain, au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste (l'accueil est à 9 h 30), avec le désir de créer des relations d'échange avec les personnes de votre voisinage et un petit cinq dollars pour payer la cotisation annuelle. Durant cette assemblée aura lieu l'élection du comité consultatif, qui prendra le relais du comité provisoire. Ce sont les personnes membres de ce comité qui, selon les volontés des assemblées trimestrielles des membres, veilleront à ce que la première année d'existence du SEL du Faubourg se déroule bien! Alors si vous avez envie de solidarité, de vous réaliser et d'échanger, ne manquez pas l'assemblée générale de fondation du SEL du Faubourg. On vous attend en grand nombre.

Infos :  
Centre Famille Haute-Ville 648-1702

## La LIQ, c'est parti!



La Ligue d'improvisation de Québec, c'est un vieux rêve que poursuivaient deux improvisateurs de Québec. Martin Juneau et Christian Saint-Pierre ont trimé dur pour mettre sur pied cette petite organisation qui a lancé ses activités en septembre dernier.

Avec un minimum de fonds mais un maximum de volonté, les deux comparses ont rassemblé plusieurs personnes pour les aider dans l'achèvement du projet. La LIQ compte donc avec des improvisateurs talentueux ainsi que des bénévoles dévoués.

Tous les joueurs et joueuses de la ligue ont une feuille de route impressionnante en improvisation. Quelques finissants en théâtre de l'Université Laval se sont en outre joints à la troupe. Celle-ci s'inscrit vraiment dans le sillage de Robert Gravel, le créateur de la formule des



matches d'impro, en misant sur des improvisateurs bourrés d'imagination, mais crée aussi son chemin en utilisant des catégories jamais vues et des thèmes étonnants. Les improvisateurs de la ligue ont ainsi à cœur d'offrir un spectacle exalté et mémorable à toutes les rencontres

### LIQ, où es-tu?

La ligue présente des matchs tous les mardis soir au Café des Arts (870, de Salaberry), à compter de 20 h. Le coût à la porte est de 3 \$. Il est possible de visiter le site Internet de la ligue au [www.liq.mautadine.com](http://www.liq.mautadine.com), pour voir les joueurs, pour avoir les informations les plus récentes sur la ligue, ainsi que pour donner son opinion sur le forum.

Durant les Fêtes, c'est congé. La ligue reprendra donc ses activités le 14 janvier 2003. Venez voir de l'improvisation différente!

## le logement est un droit !



## locataire défends-toi !

Depuis plus de 30 ans, le Bureau d'animation et information logement (BAIL) lutte pour défendre notre droit au logement.  
Locataire: rejoins ton comité!

Bureau d'animation et information logement (BAIL)  
(418) 523-6177 - [bail@total.net](mailto:bail@total.net)

24 et 25 décembre: ...on est ouvert ...

27 décembre: Noël Guerlot ... cadeaux, tirages... en soirée

31 décembre: On Défonce... en soirée, bubulles, confettis, danse D.J.MAN

7 janvier: 5 à 7 Vernissage des photos de Frédéric Lebrasseur avec animation musicale, suivi du MARDI JAZZ 21h (Frédéric Lebrasseur, Jocelyn Guillemette, Michel Côté, Martin Desjardins)

9 janvier: Boréale Blues 21h Madonna Hamel voix et Denis Bélley guitare

525 rue St-Jean, Québec, tél. 522-1987, [www.fou-bar.com](http://www.fou-bar.com)

Fou-Bar

Fou-Bar

Fou-Bar

# Contre la violence faite aux femmes dans les maquiladoras mexicains : **NI UNA MAS [PAS UNE DE PLUS]**

Par Virginie Harvey, Ligue des droits et libertés

« Depuis 1993, au moins 300 femmes ont été assassinées à Ciudad Juarez, dans l'État de Chihuahua, au Mexique. Deux cent vingt femmes ont été victimes de violence conjugale ou sociale. Les autres femmes ont été victimes de meurtres en série. Elles ont été retrouvées dans les terrains vagues qui entourent la ville de Juarez. Elles étaient jeunes (entre 15 et 25 ans), minces, avaient la peau foncée et les cheveux longs. Autre caractéristique commune : elles étaient pauvres. Elles présentaient les traces des mêmes sévices : mutilées, violées, montrant des marques de strangulation, les empreintes digitales effacées. »

Le témoignage de Miriam Martinez Mendez frappe. Ces femmes auraient été enlevées et utilisées pour des vidéos de pornographie extrême, un marché très lucratif en Occident. Les responsables de ces meurtres sont toujours en liberté.

Miriam Martinez Mendez est la présidente du Centro de apoyo a la mujer, un organisme d'aide pour les femmes situé au Mexique. Mme Mendez était au Québec dans le cadre de la campagne internationale Ni una más (Pas une de plus). Elle a donné une conférence le 20 novembre dernier sur le thème de la violence faite aux femmes, avant de retourner au

Mexique poursuivre sa lutte.

Depuis 1993, les femmes du Mexique se sont mobilisées et organisées pour exiger la justice et combattre l'impunité. Ni le gouvernement de l'État de Chihuahua, dans lequel est situé Ciudad Juarez, ni le gouvernement fédéral n'agissent pour contrer la violence. En fait, ces gouvernements nient qu'il existe des problèmes de violence envers les femmes et ils n'ont toujours pas répondu aux demandes de justice faites par les familles des victimes.

« La situation économique au Mexique, déjà difficile, est aggravée par le Plan Puebla-Panama et l'ALENA, qui ont amené de graves problèmes de faim, de pauvreté et de violence. Dans les maquiladoras [des entreprises transnationales de manufacture], la libéralisation rapide amène la croissance des iniquités et de la pauvreté pour des millions de personnes : les salaires sont très bas (environ 4 \$ par jour), on y interdit la création de syndicats et il n'y a pas de sécurité d'emploi. La discrimination salariale est systématique envers les femmes », rapporte Miriam Martinez Mendez. Elle accuse le Plan Puebla-Panama d'être responsable de la dégradation des conditions de vie des peuples indigènes qui occupaient des territoires aujourd'hui transformés en voie de transport pour le commerce. « On vise l'élimination des peuples indigènes par l'uniformisation, par la destruction de leur environnement », dit-elle.

Ciudad Juarez est une ville d'environ 250 000 habitants. Entre 300 et 350 maquiladoras sont implantés dans la ville. Des compagnies telles que BMW, Chrysler, Fisher Price, Sony et Xerox y font fabriquer divers produits, destinés en majeure partie à l'exportation aux États-Unis. La population est fluctuante car beaucoup de gens s'installent à Ciudad Juarez en espérant traverser la frontière américaine et améliorer leur qualité de vie, malgré les dangers qu'ils encourent. Ciudad Juarez est la deuxième ville de maquiladoras en taille au Mexique, après Tijuana.

Le 25 novembre dernier, Journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes, les Mexicaines et Mexicains ont marché dans les rues pour réclamer la justice et la fin de la violence.

On peut aider les femmes de Ciudad Juarez en diffusant l'information dans notre milieu et en signant une pétition en ligne, sur le site Web [www.geocities.com/pornuestrashijas/](http://www.geocities.com/pornuestrashijas/). On trouve également sur ce site des détails sur la campagne Ni una más. Pour plus d'information sur les maquiladoras, consultez le site Web de Coalition for Justice in the Maquiladoras à [www.coalitionforjustice.net/](http://www.coalitionforjustice.net/)

Vous pouvez contacter la Ligue des droits et libertés au (418) 522-4506 ou par courrier électronique à [ligue@bellnet.ca](mailto:ligue@bellnet.ca)

## DU NOUVEAU DANS SAINT-JEAN-BAPTISTE COURS D'AUTODÉFENSE POUR FEMMES

L'Organisme d'Entraide et d'Intervention Locale (OEIL) propose aux femmes et adolescentes du quartier Saint-Jean-Baptiste un cours d'autodéfense spécialement conçu pour elles. Cette formation se donnera en 10 ateliers de 90 minutes pendant lesquels les participantes apprendront à découvrir et à utiliser les forces qu'elles ont en elles.

Cette formation vise à initier les participantes à des techniques simples renforçant la confiance et l'affirmation de soi, et permettant ainsi de reprendre du contrôle sur sa vie.

À la maison comme dans la rue ou au travail, soyons prêtes à réagir dans des situations dangereuses.

Ces ateliers se donneront en 2003. Nous sommes à former les groupes.

Pour vous pré-inscrire ou tout simplement obtenir plus d'information, contactez Fanny Grenier au 649-8391.

Apprendre à se défendre, c'est vaincre sa peur.



## Réveillon de Noël de la Société Saint-Vincent de Paul

Par Caroline Lantagne

Comme chaque année, la Société Saint-Vincent de Paul organise un réveillon de Noël. Alors, pour tous ceux qui ont envie de partager un bon repas de Noël après la messe de minuit plutôt que de rester seuls, la porte est ouverte. Bien sûr, compte tenu de la préparation nécessaire à l'organisation de ce genre d'activité, il est indispensable pour les organisateurs de connaître le nombre de personnes qu'ils auront à recevoir. C'est pourquoi il faut encore une fois s'inscrire à l'avance. Pour toute question ou précision, vous pouvez joindre quelqu'un de la Société Saint-Vincent de Paul au téléphone : 529-6186.

## Comité Populaire Saint-jean-baptiste



Tél.: 522-0454

Fax : 522-0959

490, Saint-Jean, Québec (Québec) G1R 1P4

Depuis 1976, une force dans le quartier pour la défense des droits sociaux, politiques et culturels de la population.

Des questions?

Envie de vous impliquer?

N'hésitez pas, contactez-nous!

L'INFO  BOURG  
vol 15 no 7

490, Saint-Jean  
Québec (Québec) G1R 1P4

Tél. : 522-0454 - Fax: 522-0959

Comité de rédaction : Francine Bordeleau,  
Nicolas Lefebvre Legault, Stéphane Robitaille.

Équipe technique : Francine Bordeleau (correction), Ian Renaud-Lauzé (infographie).

Publicité : Martin Têtu (522-0454).



# 6 décembre 1989 : 13 ans après, la « sale guerre » se durcit

Par Martin Dufresne

**Les femmes seraient-elles le « continent noir » de notre gauche? Il me semble que l'oppression sexiste demeure ignorée, tenue hors champ par les hommes soi-disant progressistes, un point aveugle dont profite amplement la droite.**

Tout en se payant leur minute de silence annuelle à l'égard des 14 victimes du gynécide (meurtre de femmes en tant que femmes) commis à l'École Polytechnique en 1989, nos parlementaires demeurent apparemment libres de négliger le fait que ce massacre se poursuit. Et ce, au nom des mêmes valeurs que celles qui animaient l'antiféministe assassin, encore aujourd'hui célébré par certains soldats canadiens et par des organisations masculinistes<sup>1</sup>.

Faute d'un soutien réel de la collectivité progressiste au mouvement des femmes, l'État a le champ libre pour institutionnaliser cette violence. Il le fait en sapant les programmes sociaux qui offrent une porte de sortie aux femmes attaquées et en multipliant les « droits » des pères agresseurs, sans égard aux risques en cause. Le cas de l'Ontario en témoigne.

## La tuerie s'accélère

Statistique Canada rapportait en septembre que le nombre de meurtres de femmes par leur conjoint avait bondi de 33 % au Canada entre les années 2000 et 2001, une augmentation étonnante dans un contexte de criminalité générale en baisse continue. Facteur significatif : cette hausse est attribuable en quasi-totalité à l'Ontario, dont les programmes sociaux subissent les coupes à blanc de l'administration Harris.

Eileen Morrow, coordonnatrice du Regroupement ontarien des maisons d'hébergement (O A I T H), énumère les mesures gouvernementales qui piègent les femmes et leurs

enfants face à un agresseur : réductions de 30 % et de 75 % infligées respectivement à l'aide sociale et aux certificats d'aide juridique – certificats pourtant essentiels aux femmes battues lorsque leur agresseur les menace de réclamer garde et droit de visite sans surveillance –, et élimination du financement des maisons de transition et des programmes de soutien. Même pour l'hébergement d'urgence, les listes d'attente ne cessent de s'allonger. Ce brusque virage à droite se produit également ces temps-ci en Colombie-Britannique et dans d'autres provinces, où s'organise une riposte collective.

## Même durcissement au Québec

On pourrait penser que le Québec est à l'abri d'une telle dégradation. Faux : « Les maisons pour femmes victimes de violence crient au secours », rapportaient les quotidiens dans leur édition du 19 octobre 2002. Le Regroupement provincial et la Fédération des maisons d'hébergement s'indignent que le gouvernement du PQ ne comble que « la moitié des besoins d'hébergement et de soutien » des femmes aux prises avec la violence conjugale. Elles en sont à envisager un débrayage pour tenter d'ouvrir les yeux de la classe politique sur cette crise.

En effet, malgré une pétition signée par 110 000 personnes en mai, le ministre Roger Bertrand refusait cet automne d'octroyer aux refuges d'ici les 31 millions de dollars supplémentaires essentiels à la survie de leurs programmes, pourtant déjà réduits au plus

strict minimum par les administrations précédentes. L'État québécois ne consacre aux refuges que la moitié du montant de l'Ontario. Et on attend encore le résultat d'une campagne de pression collective, organisée de toute urgence en octobre, pour empêcher le gouvernement Landry de retirer la violence conjugale du Programme national de santé publique du Québec!

Ces choix du PQ ne semblent pas faire beaucoup de vagues, ni dans les médias de masse ou alternatifs, ni dans les rangs du parti. Quant à l'ADQ et au PLQ, ils parlent déjà de « faire du ménage » dans les organismes et programmes censés répondre aux besoins des femmes.

## Fin du droit au divorce?

Le fédéral prépare pire encore. En plus de retenir les paiements de transfert essentiels aux programmes sociaux, il annonce une réforme de la Loi sur le divorce qui va faciliter encore la tâche aux conjoints agresseurs. Le nouveau ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, parle de cesser de reconnaître les droits du parent gardien au moment du divorce<sup>2</sup>. Coïncidence? En 1989, l'avocat Cauchon s'affichait aux côtés du mouvement pro-vie pour soutenir le batteur de femmes Jean-Guy Tremblay contre Chantal Daigle, lorsque celui-ci l'a traînée jusqu'en Cour suprême.

À la demande des pères désireux de faire tomber les pensions alimentaires et de rétablir l'autorité paternelle au delà du divorce, le nouveau ministre fédéral de la Justice parle aujourd'hui de remplacer le droit de garde par un vague «partage de la responsabilité parentale», avec sanctions criminelles pour les mères qui y résisteraient. Une catastrophe pour les femmes et enfants qui perdraient ainsi la possibilité d'échapper au contrôle et au harcèlement d'un mari violent ou d'un père incestueux ou irresponsable.

Pourtant les risques en cause sont évidents. L'analyse des 679 meurtres de femmes et d'enfants commis à ce jour par des hommes au Québec, depuis le 6 décembre 1989<sup>3</sup>, révèle des tendances inquiétantes. Les assassinats de femmes sont de plus en plus le fait d'un conjoint qui refuse la séparation. Les meurtres d'enfants par leur père ont plus que doublé au Québec depuis quelques années, en proportion directe de la réticence croissante des juges et de l'État à sanctionner les agresseurs. Malgré les recommandations successives de coroners, on ne refuse presque jamais aux hommes les sacrosaints « droits de visite », même quand la récurrence des attentats est prévisible, voire annoncée par des menaces. « Droits du Père » obligent. Au plus recommandera-t-on à Monsieur de « consulter » un organisme masculiniste...

À quand des recours collectifs contre un système aussi complice, mais si bien conforté par l'idéologie?

## Le backlash masculiniste

Si les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent ainsi aggraver la situation au lieu de la corriger, c'est grâce au vent de backlash attisé par les mass médias. Un ressac que les hommes progressistes tardent encore à reconnaître comme une des plus virulentes formes

de montée de la droite, quand ils ne hurlent pas eux-mêmes avec les loups, comme le font Pierre Foglia, Pierre Bourgault et autres.

À en croire ce nouvel intégrisme mâle, ce seraient non les femmes mais les hommes qui seraient les victimes du sexisme. Victime, le garçon qui, faute d'étudier ou de se détacher de stéréotypes virils, ne réussit pas aussi bien que sa sœur<sup>4</sup>. Victime, l'homme qui se dit « discriminé » par l'existence d'un refuge pour celle qu'il vient d'agresser. Victime, le père à qui l'État réclamerait de quoi nourrir ses enfants. Victime, le comédien à qui on propose des rôles parfois trop réalistes, pas assez « héroïques ».

Il n'est pas inopportun de rappeler que ce discours revancharde et nostalgique était celui de Marc Lépine, quand il a pris les armes.

À voir qui rassemblent les organisations masculinistes<sup>5</sup>, on constate que ces hommes se disent victimes dans la mesure où ils tentent de rétablir une impunité traditionnelle, de protéger leurs privilèges masculins. Privilèges d'abord financiers : le fossé qui se creuse présentement entre riches et pauvres défavorise majoritairement les femmes (70 % des bénéficiaires d'aide sociale), surtout à l'approche d'un troisième âge où les mères restées au foyer seront les premières dépouillées.

Où sont les voix d'hommes progressistes pour entraver ce violent retour du bâton et faire réellement cause commune avec les femmes contre le durcissement du sexisme? Combien d'autres meurtres faudrait-il compiler avant qu'on cesse d'y voir autant de « tragédies » incompréhensibles? Ou même une preuve de la soi-disant « détresse masculine », nouveau truc pour repousser l'exigence de justice entre les sexes, c'est-à-dire de justice sociale?

Le féminisme est une lutte populaire. Même si elle bouscule une bonne conscience masculine qui en a bien besoin.

Martin Dufresne  
Secrétaire du Collectif masculin contre le sexisme  
martin@laurentides.net

Ce texte est en ligne au <http://sisyphe.levillage.org>, sous la rubrique Gynécides.

- [1. http://www.lapresrupture.qc.ca/GerardLevesque\\_juillet25.htm](http://www.lapresrupture.qc.ca/GerardLevesque_juillet25.htm)
- [2. http://www.owjn.org/custody/index.html](http://www.owjn.org/custody/index.html)
- [3. http://sisyphe.levillage.org](http://sisyphe.levillage.org)
- Pierrette Bouchard et J.-C. St-Amant, *Garçons et filles : réussite scolaire et stéréotypes sexistes*, Montréal, Remue-ménage, 1997.
- Masculinisme et criminalité sexiste, en ligne au <http://www.cybersolidaires.org>

Tiré de *L'aut'journal*, décembre 2002.



Place du 6-décembre-1989 Angle de l'avenue Decelles et du chemin de la Reine-Marie à Montréal

Artiste visuelle : Rose-Marie Goulet  
Architecte du paysage : Marie-Claude Robert.

## Programmation du Centre Famille Haute-Ville

Le Centre Famille Haute-Ville sera fermé du dimanche 22 décembre au dimanche 5 janvier.

Le centre Famille ouvrira donc ses portes le lundi 6 janvier dès 8h30.

1er répit parental : le Vendredi 10 janvier

1er café-discussion : 14 janvier

1er atelier clé-magique : 16 janvier

1ère commande Coopérative d'Alentour : 15 janvier

Conférence de Céline Arsenault, Naturopathe, sur l'alimentation des enfants : le mardi 25 février à 19h30.

## Électroménager D.L. enr.

Réparation et entretien à domicile d'appareils électroménagers de toutes marques



Laveuses-sécheuses - Lave-vaisselle  
- Réfrigérateurs - Déshumidificateurs  
- Micro-ondes - Cuisinières, etc.

Téléphone cellulaire : 570 5832  
PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE  
GARANTIES

## Quelques cadeaux et un messie

Par Francine Bordeleau

**Pendant que la radio décline les sempiternelles ritournelles de Noël et que le consommateur moyen se rue avec frénésie dans les boutiques, l'État distribue les étrennes. Sous le sapin : loi anti-pauvreté et réforme de la Loi sur les normes du travail. Cadeaux empoisonnés, à retourner à l'expéditeur.**

La voici donc, la Loi « visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». Adoptée juste avant Noël, un vendredi 13! De quoi faire rougir la Scandinavie au grand complet, phare et royaume mondial des principes sociaux-démocrates. Bon, la social-démocratie renvoie d'abord au socialisme allemand, l'Allemagne a ensuite inventé le national-socialisme, mais on s'é gare.

Donc, la loi. Est-ce à dire que la pauvreté sera interdite au Québec? Que les contrevenants seront punis? Colle pour étudiants de cégep : qui doit être considéré comme contrevenant dans le cadre d'une loi anti-pauvreté : le pauvre lui-même ou celui qui l'a mis dans cette fâcheuse situation? Article 302 : « Commet une infraction à la présente loi toute personne majeure disposant d'un revenu mensuel inférieur à 500 \$ ». Article 315 : « Toute personne reconnue coupable d'une infraction à la présente loi est passible d'une amende minimale de 1 000 \$ dans le cas d'une première offense. »

Meuhh non, c'est un gag. Le législateur, plein de mansuétude, définit la pauvreté comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et favoriser son inclusion active dans la société ». Joli. La loi ne fait pas allusion au revenu; sa définition de la pauvreté se veut par conséquent peu restrictive. Le « de manière durable » atténue hélas cette belle intention. C'est tout le PQ, ça : avance, recule, un pied apparemment progressiste masque l'autre, foncièrement conservateur.



**Le Copiste  
du Faubourg**

**DÉCOUVREZ  
NOTRE GRAND CHOIX  
DE PAPIERS FINS ET ARTISANAUX**



PAPIER D'EMBALLAGE

CARTES SPÉCIALES

MATÉRIEL CALLIGRAPHIE

LIVRES BLANCS

CARNETS D'ADRESSES

AGENDAS

CALENDRIERS

Lundi, mardi, mercredi 9 h à 18 h

Jeudi, vendredi 9 h à 21 h

Samedi, dimanche 11 h à 17 h

545, rue Saint-Jean, Québec

☎ 525-5377

sociale, soit un seuil en deçà duquel aucune pénalité ne pourrait s'appliquer. La loi prévoit un tel seuil, mais sans mentionner d'ordre de grandeur. Elle contient également une « clause d'impacts » qui oblige les membres du gouvernement à analyser les répercussions de leurs décisions sur les démunis. Mais le plan d'action ne sera pas élaboré avant deux mois et pour l'heure aucune mesure n'est mise en œuvre. Les délais prévus étant par ailleurs rarement respectés, le plan d'action ne sera sûrement pas terminé avant les élections. Allez savoir, ensuite, comment le prochain parti au pouvoir disposera de la loi.

### Jean Rochon sorti du garde-robe

Pendant ce temps Jean Rochon, ancien ministre du virage ambulatoire envoyé en purgatoire, revient sur la sellette. En guise de cadeau de Noël, le ministre du Travail a concocté un projet de loi destiné à revamper les normes du travail. Le Conseil du patronat et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante trépignent du groin. La PME se meurt, assassinée par le gouvernement et ses mesures scandaleusement généreuses à l'égard des salariés.

Le projet de loi augmente le nombre de jours fériés et la durée des congés parentaux (sans solde), permet des congés (toujours sans solde) en cas de maladie ou d'obligations familiales, prévoit un recours contre le harcèlement psychologique. Coût des mesures : autour de 188 millions. Soit, selon Pierre Fortin, économiste à l'Université du Québec à Montréal, l'équivalent d'une augmentation du salaire minimum de 0,62 \$/h : de quoi envoyer à la faillite une foule de PME et entraîner la disparition de milliers d'emplois. On est bien avancé. Vaut mieux être des esclaves sous-payés que de se ramasser le cul à l'aide sociale, non?

Jean Rochon ne niaise pas sur le ménage. En mars 2002 était ainsi formé un comité chargé de se pencher sur « les besoins de protection des personnes vivant une situation de travail non traditionnelle ». Soit les travailleurs autonomes, aussi appelés « sans-chèques » parce que : zéro paye régulière, pas d'accès à l'assurance emploi et un très difficile accès à l'aide sociale. Voilà donc neuf mois que le comité planche à définir des besoins pourtant évidents. Essentiellement, il faut civiliser les modalités de la rémunération des autonomes, très souvent payés entre un et deux mois une fois le travail terminé; élaborer pour eux une forme d'assurance emploi; leur donner accès à un revenu en cas de maladie prolongée.

On tergiverse, on ergote. Par exemple sur l'établissement d'un barème plancher à l'aide

Ces mesures se justifient d'autant que le travail autonome va croissant, qu'il est de moins en moins choisi, et qu'il permet aux secteurs privé et public de faire de fantastiques économies (Léo-Paul Lauzon pourrait sûrement les chiffrer). Pas de temps supplémentaire ni d'autres avantages sociaux à payer, la pos-

sibilité de se débarrasser de la main-d'œuvre n'importe quand : les autonomes sont une aubaine. Imposez ces conditions aux fonctionnaires pendant seulement un mois : ils font sauter la machine. Bon, l'État constituant le premier grand bénéficiaire du travail autonome, on ne voit pas pourquoi il y changerait quoi que ce soit.

### Pendant ce temps, du côté de chez Mario

Ces affaires-là n'intéressent pas trop Mario qui, ces temps-ci, est fort occupé au financement de son parti. Et puis Mario reçoit, comme on l'a vu cet automne au *Téléjournal*. Une fois la semaine, les gens d'affaires vont chez Mario. Bon, on a appris à quelle auge Mario se nourrit.

Quand même Mario, quand il cause, il sait de quoi il cause. Le système de santé, par exemple. Quand il était seul député adéquiste, et considéré comme tit-cul, il a dû en poireauter un coup à l'urgence de son hôpital de Rivière-du-Loup, on ne lui accordait sûrement pas de traitement de faveur. Il a goûté à la même médecine que nous tous.

Et l'école! Mario, né en 1970, connaît le système. Il sait, lui, que nos écoles sont devenues des planques à syndicats, et va brasser la cage. Dans le cas des cégeps, par exemple, le programme adéquiste veut « renforcer la crédibilité du diplôme d'études collégiales en effectuant un sérieux ménage dans la banque de cours offerts et ainsi assurer un cheminement académique comparable ». Le style n'est pas fort, mais on comprend l'esprit. En matière de formation des maîtres, fin de la récréation, l'ADQ veut « assurer une formation de qualité pour les enseignants, les candidats devant posséder une solide culture générale, une excellente connaissance du français oral et écrit ainsi que des aptitudes à l'enseignement ». Là on jase. Pas de brettagage, les profs se font mettre le nez dans leur litière, notre homme à Rivière-du-Loup a des couilles et met ses culottes, son programme l'atteste.

Mario ne plaisante pas avec la langue. Certes, son programme est truffé de fautes grossières : « palier à », « un cheminement académique », « par le biais de normes », « au niveau des soins à domicile », etc. Mais Mario connaît la source du problème : les profs au français approximatif. Si ceux-ci enseignaient le français sur le sens du monde, Mario ne parlerait pas de « l'abolition des clauses orphelins » mais de l'abolition des « clauses de disparité de traitement ».

Et la permanence dans la fonction publique, Mario va lui faire un sort. Adieu les planqués! Bon sang mais c'est bien sûr, il fallait y penser : la précarité pour tous, la voilà l'égalité. Ah! Mario! Si on ne l'avait pas, que de messies nous faudrait-il inventer.

### Suite de HISTORIQUE

construction d'un hôtel Holiday Inn sur le site. Pendant presque 20 ans, la compagnie tentera d'évincer les locataires. Elle n'y parviendra pas, malgré sa connivence avec l'Administration municipale, et finira par vendre les terrains à la compagnie Urdev en 1988. Cette dernière poursuivait des objectifs similaires, toujours avec l'appui de la Ville qui changea même le zonage du secteur pour y rendre possible la construction d'une tour!

Urdev et la Ville se heurtèrent une fois encore au mécontentement et à l'entêtement des citoyens. Une immense campagne fut menée auprès des résidents, des groupes communautaires et de différents organismes. Les appuis n'ont pas manqué. En 1989, les citoyens arrachaient au Rassemblement Populaire, le parti municipal alors au pouvoir, que soient respectés les règlements de zonage originaux, ce qui rendait impossible tout projet de construction. Victoire de courte durée, hélas : la Ville fit volte-face deux ans plus tard pour souscrire au projet de la compagnie 2551-4225 Québec inc., qui venait d'acquérir les terrains. Pour cause de manque de fonds, le projet ne fut heureusement pas réalisé. La trêve dura jusqu'en 1994, année où la compagnie propriétaire des lieux fit faillite. Les résidents reçurent alors un avis d'éviction pour cause de démolition.

Et encore, les résidents du secteur et le Comité populaire engagèrent une lutte acharnée pour préserver les terrains et les

habitations. De rencontres en réunions, on allait organiser la résistance et créer, en 1996, la Fondation de la coopérative d'habitation de l'îlot Berthelot. L'année 1997 marque une victoire pour les résidents du quartier : après avoir réussi à racheter les terrains, la Ville les vendait à la coopérative d'habitation. L'îlot Berthelot devenait enfin un lieu de vie collectif.

### Le parc Scott

La création du parc Scott, situé aux coins des rues Scott et Saint-Gabriel, remonte à 1977, et est consécutive à la démolition d'un hangar et d'un immeuble. Pendant plusieurs années, des groupes de parents et de résidents du secteur ont fait des pressions sur la Ville afin que le parc soit aménagé avec la participation des citoyens et avec plus d'équipements récréatifs pour les enfants. En 1981, une somme de 30 000 \$ provenant du Programme d'amélioration de quartier était consacrée à l'aménagement du parc. Le comité de citoyens proposait pour sa part un autre aménagement à la Ville. Cette proposition fut soumise à la consultation publique. L'aménagement du parc est une réussite car il a réellement mis à contribution la participation et la créativité des gens du quartier.

**La deuxième partie de cet historique sera publiée dans le prochain numéro de l'Infobourg.**

# Pour la santé humaine et environnementale L'INCINÉRATEUR : À FERMER !

Par Jacques Lortie

Comité Productivisme-Consommation-Gestion  
écologique des ressources  
AmiEs de la Terre de Québec

**Quand l'administration publique affiche un laxisme évident en matière de santé publique et environnementale, il faut se lever pour dénoncer la situation et soumettre des solutions de rechange réalistes. Voilà ce à quoi s'attaquent les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ) depuis l'automne 2001.**

Après qu'une citoyenne de Limoilou, à l'été 2001, eût remis une pétition à l'administration L'Allier, le maire s'est engagé par lettre à régler favorablement les plaintes concernant la pollution (principalement par le bruit) causée par l'incinérateur régional de Québec. Et si les inconvénients devaient persister, affirmait-il, l'incinérateur pourrait être relocalisé.

Informé de la pétition ayant conduit à cet engagement, le groupe les ATQ a réactivé un comité pour travailler sur la pollution atmosphérique, et plus particulièrement sur les polluants dégagés par l'incinérateur.

Au moment de l'élaboration d'un plan d'action sommaire, notre premier objectif était la relocalisation de l'incinérateur. Mais après la collecte d'informations pertinentes, nous avons rapidement changé de cap et opté pour la fermeture définitive tout en préconisant des solutions de rechange à l'incinération.

Au retour de la saison estivale, nous avons enclenché la phase concrète de ce que nous projetons réaliser d'ici décembre 2005 : distribution d'un dépliant qui explique sommairement les effets de l'incinération des déchets municipaux (et qui comprend un encart sur les pratiques alternatives écologiques); collecte de signatures pour une pétition adressée à la Ville de Québec; conférences et brèves présentations sur le sujet; enfin, l'organisation d'un rassemblement devant l'incinérateur à l'occasion de la semaine provinciale de réduction des déchets, le 24 octobre dernier.

## Un rendez-vous raté

Alain St-Ours, de la radio de Radio-Canada, avait

tout à fait raison de maugréer contre le fait qu'une dizaine de personnes seulement participaient à la manifestation du 24 octobre (les médias étaient presque aussi nombreux que la « foule »).

Pourquoi la population ne s'est-elle pas engagée dans une action qui se voulait une démonstration massive du refus de cohabiter avec un « bouffeur de ressources » et un « empoisonneur d'existence »? Fort probablement à cause d'un manque flagrant de sensibilisation, de formation et d'éducation en matière de gestion écologique des ressources.

## Pourquoi viser la fermeture?

Il faut à tout prix fermer l'incinérateur régional de Québec parce qu'il n'atteint pas son objectif d'éliminer les déchets, parce qu'il entraîne de multiples inconvénients, parce qu'il est dangereux pour la santé humaine et environnementale et enfin, parce qu'il est le moyen le plus dispendieux en gestion des matières résiduelles (le numéro de novembre du journal *Droit de parole* traite de ces considérations plus largement).

Il importe aussi de faire la distinction entre matières résiduelles et déchets. Si toute activité humaine produit des matières résiduelles, la plupart de ces matières n'ont pas terminé leur vie utile. Seul ce qui est inutilisable (tel quel ou en produit transformé) doit aboutir, en bout de course... écologique, à un lieu d'enfouissement sanitaire. Il s'agit en fait d'un infime pourcentage, tout au plus 10 %, de ce que nous destinons actuellement à l'incinération.

Les administrations publiques, les entreprises et les citoyenNEs doivent adopter, dès maintenant, une gestion écologique des ressources. Rappelons-nous que depuis la Seconde Guerre mondiale, nous avons produit plus de déchets que l'ensemble de l'humanité ne l'a

fait auparavant. La planète doit actuellement composer avec une production annuelle de déchets évaluée à 14 milliards de tonnes métriques, soit une moyenne de 2 tonnes par individu.

## Des solutions de rechange

Les solutions écologiques à l'incinération sont les suivantes : la réduction à la source, la réutilisation (ou réemploi) et le recyclage-compostage. Autrement dit, pour les « intimes » : « 3 R-C ».

Bien que ces pratiques soient toutes importantes, leur clé de voûte demeure la réduction à la source, un concept malheureusement galvaudé. Réduire à la source implique bien plus que le simple fait de retirer de son sac vert les matières qui ne devraient pas s'y trouver; il s'agit aussi de mettre un terme à la surconsommation et à la surproduction en adoptant un mode de vie correspondant à la simplicité volontaire, rien de moins. Ne reste ensuite qu'à conserver le plus longtemps possible dans leur cycle de vie utile les matières que nous utilisons. Rien ici de bien compliqué pour qui y met un peu de volonté, surtout que de plus en plus d'organismes aident à adopter un mode de vie plus écologique...

## Différents appuis

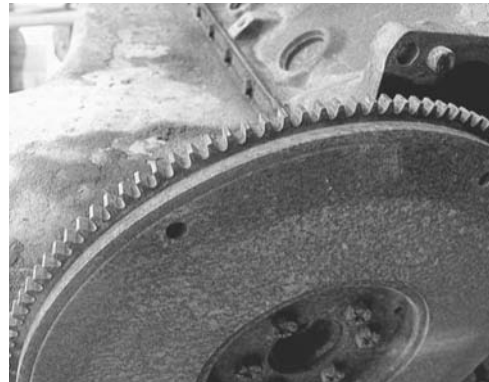
Depuis septembre 2002, nous avons reçu l'appui de conseils de quartier et du Comité des citoyenNEs du quartier Saint-Sauveur. La population qu'ils représentent (celle des arrondissements 1 et 6) est principalement visée par les retombées néfastes de l'incinération des déchets municipaux. Mais curieusement, le Conseil de quartier de Limoilou n'aura même pas jugé bon d'accepter de nous rencontrer...

Nous avons aussi reçu l'appui de différentes associations étudiantes et des démarches sont entreprises auprès d'Univert Laval.

Les AmiEs de la Terre sont conscientEs de l'ampleur de la lutte à mener. Il s'agit du prix à payer pour sauvegarder la santé humaine et environnementale. Mais on devrait plutôt dire « prix à gagner », puisque nous y gagnons tous -même financièrement- en nous appliquant à la pratique écologique.

Quand vous joindrez-vous à nous?

Pour plus d'information : 524-2744



## L'UPOP renaît !



Dès la fin janvier, ne manquez pas les conférences et débats de l'Université populaire. Les rencontres se tiendront à la salle Anti, située au 725, côte d'Abraham.

Pour information :  
522-0454

## Suite de SEL

Québec, 2 000 nouveaux ménages se forment chaque année; cela signifie une demande de logements accrue. On remarque aussi que la pénurie est plus criante en ce qui concerne les logements de deux chambres et plus. Actuellement, au Comité, nous recevons des appels de familles qui se cherchent un logement. Imaginez-vous la tâche ardue... Que devons-nous prévoir pour juillet 2003 à Québec? Pendant qu'on s'évertue à trouver des responsables à la crise, une réalité demeure : celle de plusieurs dizaines de ménages se cherchant encore un logement convenable.

Friperie et créations québécoises  
**LOBO LAVIDA**  
**JOYEUX RABAIS!**  
JUSQU'À **50%**  
**SUR TOUT** sauf consignes  
511, rue Saint-Jean Québec 418 521.3397